

Communiqué de Presse
À Londres, le 27 avril 2015

UN NOUVEAU RAPPORT D'ONU FEMMES DEVOILE UN PROGRAMME VISANT A TRANSFORMER LES ECONOMIES ET A CONCRETISER L'EGALITE DE GENRE

Lancement dans sept villes du monde du rapport intitulé « Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : Transformer les économies, réaliser les droits ».

Un rapport majeur d'ONU Femmes, publié aujourd'hui dans sept villes du monde, évoque le thème des droits humains et de l'élaboration de politiques économiques visant des changements d'ampleur à l'agenda politique mondial en vue de transformer les économies et concrétiser les droits et l'égalité des femmes. Il présente une étude approfondie de ce à quoi ressemblerait une économie fonctionnant réellement pour les femmes et au profit de tous.

le programme économique alternatif que présente ce rapport créerait non seulement des sociétés plus justes, mais il générerait également de nouveaux secteurs d'emploi,.

Le rapport est publié à un moment où la communauté internationale se réunit pour définir un nouveau programme global des Nations unies en faveur du développement durable et survient 20 ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes historique à Beijing en Chine, qui a établi un programme ambitieux pour faire progresser l'égalité de genre.

Depuis la Conférence de Beijing, beaucoup de sociétés ont réalisé des progrès significatifs, particulièrement dans le domaine de l'égalité de droit entre les femmes et les hommes. Toutefois, comme l'indique le rapport, à une époque de richesses mondiales sans précédent, des millions de femmes sont encore reléguées à des emplois peu rémunérés et de qualité médiocre et se voient encore refuser les soins de santé de base et l'accès à de l'eau propre et à des systèmes d'assainissement décents.

Dans le monde, seulement la moitié des femmes participent au marché du travail, contre trois quarts des hommes. Dans les régions en développement, jusqu'à 95 pour cent des emplois occupés par les femmes relèvent du secteur informel, ne sont pas protégés par le droit du travail et ne bénéficient pas de protection sociale.

Les femmes assument encore la charge des soins non rémunérés, que les politiques d'austérité et les coupes budgétaires n'ont fait qu'intensifier. Afin de développer des économies plus justes et plus durables, qui fonctionnent pour les femmes et les hommes, un avenir avec plus d'austérité et de coupes budgétaires ne conviendra pas.

« Nos ressources publiques ne sont pas orientées vers les domaines où elles sont les plus nécessaires : par exemple, pour fournir de l'eau et un assainissement, des soins de santé de qualité et des services décentes de soins aux enfants et aux personnes âgées. En l'absence de services publics, c'est sur les femmes et les filles que pèse le déficit », a déclaré la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. « Cela constitue une pénalité en matière de soins qui punit injustement les femmes et plusieurs milliards de femmes à travers le monde sont ainsi affectées. Nous avons besoin de politiques qui permettent tant aux femmes qu'aux hommes de prendre soin de leurs proches sans avoir à compromettre leur propre sécurité économique et leur indépendance », a-t-elle ajouté.

Fort d'une analyse et de données solides et approfondies, ce rapport fournit dix recommandations clés sur les mesures que les gouvernements et d'autres acteurs peuvent prendre afin de passer à une économie qui fonctionne réellement pour les femmes, au profit de tous.

Le rapport expose la vision d'une économie mondiale adaptée aux femmes, dans laquelle elles bénéficient d'un accès équitable aux ressources productives et à la protection sociale, qui leur offre un revenu suffisant pour se permettre une qualité de vie adéquate. Dans une telle économie, le travail accompli par les femmes serait respecté et valorisé ; les stéréotypes sur ce que les femmes et les hommes peuvent faire et sur ce qu'ils font seraient éliminés ; et les femmes pourraient travailler et vivre leur vie sans violence et sans harcèlement sexuel.

La réalité est toutefois très différente.

Le rapport révèle que, dans le monde, le salaire moyen des femmes est inférieur de 24 pour cent à celui des hommes. Dans le cas des femmes avec des enfants, les écarts sont encore plus importants : par exemple, en Asie du Sud, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est de 35 pour cent pour les femmes avec des enfants (contre 14 pour cent pour celles sans enfant). Entre les taux inférieurs de participation au marché du travail, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et l'accessibilité moindre aux pensions, les femmes sont confrontées à une pénalité énorme pour les soins qu'elles prodiguent. En France et en Suède, sur toute une vie, une femme peut s'attendre à gagner 31 pour cent de moins qu'un homme ; en Allemagne, 49 pour cent de moins qu'un homme ; et en Turquie, la moyenne des femmes peut s'attendre à gagner jusqu'à 75 pour cent de moins que la moyenne des hommes sur l'ensemble de sa vie.

Les femmes sont reléguées à un nombre restreint de professions sous-évaluées. Par exemple, 83 pour cent des travailleurs domestiques dans le monde sont des femmes, et près de la moitié d'entre elles n'ont pas droit au salaire minimum. Même lorsque les femmes réussissent dans le monde du travail, elles se heurtent à des obstacles auxquels les hommes ne sont généralement pas confrontés. Par exemple, dans l'Union européenne, 75 pour cent des femmes occupant des postes de direction et de catégorie professionnelle supérieure et 61 pour cent des femmes exerçant des professions dans le secteur des services ont subi une forme de harcèlement sexuel sur le lieu de travail au cours de leur vie.

Une économie conçue en tenant compte des besoins des femmes leur donnerait une

voix équitable dans les prises de décisions économiques.

Les femmes sont encore sous-représentées aux postes de direction économique, depuis les syndicats jusqu'aux conseils d'administration des entreprises, en passant par les ministères des Finances et les institutions financières internationales. L'adhésion des femmes aux syndicats augmente dans certains pays, mais elles n'accèdent que rarement à des postes de direction. En 2014, sur l'ensemble des six institutions économiques mondiales les plus influentes, la représentation des femmes sur leurs conseils d'administration se situait dans une fourchette de 4 à 20 pour cent.

Par le biais d'études de cas et d'exemples concrets de changement de la Bolivie au Botswana, le rapport appelle à un changement de paradigme dans la manière dont les gouvernements, les institutions financières, les entreprises et la société civile abordent la réflexion sur les politiques économiques et les droits humains, pour introduire un programme économique alternatif qui accorde une place centrale aux femmes et à leurs droits.

« Le nouveau programme économique que promeut ONU Femmes n'est pas une chimère. Beaucoup de pays, y compris les pays en développement à faible revenu, sont déjà en train de mettre en œuvre les éléments de ce programme », a déclaré Shahra Razavi, responsable de la section Recherches et données d'ONU Femmes et auteure principale du rapport. « Le type de changement dont nous avons besoin a une portée très étendue, mais il est réalisable ».

Dans ses recommandations clés, le rapport souligne le fait que, s'ils disposent du mélange approprié de politiques économiques et sociales, les gouvernements peuvent générer des emplois décents pour les femmes (et les hommes) et s'assurer que le travail relatif aux soins non rémunérés qui contribue à la durabilité de toutes les économies soit reconnu et soutenu. Des services sociaux (par exemple, la santé, les services de soins) et des mesures de protection sociale (par exemple, les pensions) conçus de manière appropriée peuvent renforcer la sécurité de revenu des femmes, de leur naissance à leurs vieux jours, et améliorer leur capacité à saisir les occasions économiques et multiplier leurs choix dans la vie.

Les politiques macroéconomiques peuvent et doivent soutenir la réalisation des droits des femmes, par la création d'économies dynamiques et stables, la génération d'emplois décents et la mobilisation des ressources pour financer les services publics essentiels. Les gouvernements doivent dépasser les mesures traditionnelles de croissance du PIB et d'inflation faible, et plutôt mesurer la réussite en termes de réalisation des droits humains.

Les droits économiques et sociaux des femmes – le droit à un travail décent, aux soins de santé et à une vie sans violence et sans discrimination – sont garantis dans les traités relatifs aux droits humains, que la plupart des gouvernements dans le monde ont signés. Au final, ce sont les gouvernements qui endossent la responsabilité de la fourniture de ces droits, mais ils ne peuvent pas le faire seuls. Les institutions financières internationales et le secteur privé font partie des principaux acteurs qui façonnent l'économie. La société civile et le public doivent les tenir pour responsables dans les rôles qu'ils ont à jouer.

Non seulement les changements proposés dans le rapport permettront de faire

fonctionner l'économie pour les femmes, mais ils bénéficieront également à la majorité des hommes pour qui l'économie ne fonctionne pas non plus. Le rapport soutient que le progrès pour les femmes est le progrès pour toutes et tous.

**Pour consulter l'intégralité du rapport [en anglais] et le résumé exécutif [en français],
veuillez accéder au site : <http://progress.unwomen.org/>
Suivez la conversation @UN_Women et #WomensProgress2015 sur Twitter**

À propos du Comité ONU Femmes France

Créé en 2013, le Comité est le relais des campagnes internationales menées par ONU Femmes. En France, le Comité développe des actions de plaidoyer, d'éducation et de sensibilisation du public. Il contribue à la mobilisation de ressources en faveur de programmes dans 96 pays. Le Comité ONU Femmes France est une association française partenaire d'ONU Femmes en France qui participe à son action en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

En savoir plus : www.onufemmes.fr

Contact Presse Comité ONU Femmes France

Aressy RP

Elsa Plaud

Tél : 01 85 76 12 02

Mob : 06 19 61 77 82

e.plaud@aressy-rp.com